

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VILLAUDRIC

SÉANCE DU LUNDI 7 JUILLET 2025

Date de convocation : 03/07/2025

L'an deux mille vingt-cinq le sept juillet à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de VILLAUDRIC s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur PROVENDIER Philippe, Maire.

Présents : Aurore CAUJOLLE, Marie-Pierre CRAUZZO, Didier GARRIGUES, Isabelle GUILLOT, Josselyne MANNEVILLE Marie-Cécile OUNNAS-TROUVEROY, Redouan OUALI, Denis PARISE, Sylvain PINEAU, Liliane PLAS, Suzanne PONS, Philippe PROVENDIER, Abdel RIAD, Jean-Luc SALVATGE.

Absents excusés : Philippe CAUVIN, Christelle MARROT, Gérard PRADEAU

Christelle MARROT a donné procuration à Denis PARISE  
Gérard PRADEAU a donné procuration à Jean-Luc SALVATGE

Monsieur Denis PARISE a été désigné secrétaire de séance.

**Délibération 27-2025 : Acquisition d'un ordinateur au secrétariat de mairie**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'achat d'un premier ordinateur pour remplacer le matériel actuel vétuste et inadapté au besoin du secrétariat de mairie.

En effet, avant fin octobre, les ordinateurs du secrétariat et des élus doivent faire l'objet d'une migration vers Windows 11, or certains ordinateurs sont obsolètes pour supporter cette migration et nécessitent un remplacement à savoir :

- 6 ordinateurs devront aller vers une mise à jour de Windows 10 vers Windows 11
- 4 postes devront être totalement remplacés

Le plus urgent est celui du secrétariat général car la RAM (mémoire d'ordinateur) est insuffisante pour utiliser les logiciels métiers (comptabilités et RH). Les autres ordinateurs font l'objet d'une mise en concurrence.

**Après consultation et délibération, le Conseil Municipal par 16 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstention :**

- décide l'achat d'un ordinateur pour le secrétariat général
- retient le devis de l'ORDI pour la fourniture d'un ordinateur, le paramétrage et la réinstallation de l'ensemble des données d'un montant HT de 679.84 € soit TTC 815.81 €.
- Dit que la dépense est inscrite au budget 2025

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Nombre de conseillers en exercice :	17
Nombre de conseillers absents:	3
Nombre de conseillers présents :	14
Nombre de procurations :	2
Nombre de suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstention :	0

Le Maire,  
P. PROVENDIER

